

Assemblée des États Parties

Distr. : générale 28 novembre 2019

FRANÇAIS Original : anglais

Dix-huitième session

La Haye, 2-7 décembre 2019

Projet de budget-programme de la Cour pénale internationale pour 2020

Additif

I. Introduction

- 1. Le budget proposé pour le Grand Programme IV (Secrétariat de l'Assemblée des États Parties) a été présenté dans le projet de budget-programme de la Cour pénale internationale pour 2020 (ci-après « la Cour ») selon les estimations les plus exactes possible à la date de présentation. Les éléments nouveaux concernant les deux organes mandatés par l'Assemblée des États Parties (ci-après « l'Assemblée ») ont ensuite généré des besoins en ressources additionnels, qui peuvent être aujourd'hui estimés avec précision et présentés à l'examen de l'Assemblée. Ces éléments correspondent au projet d'examen de la Cour conduit par des experts indépendants, qui sera porté à l'examen de l'Assemblée à sa dix-huitième session, et aux travaux du Comité de préparation de l'élection du Procureur.
- 2. Étant donné que ces éléments entraînent une augmentation des ressources requises pour 2020 au titre du Grand Programme IV, et conformément à la règle 3.5 ter du Règlement financier et règles de gestion financière de la Cour, la Cour soumet au Comité du budget et des finances un additif au projet de budget-programme présentant les conséquences budgétaires de cette évolution, telles qu'elles ont pu être estimées avec précision pour une augmentation d'un montant total de **479,7 milliers d'euros**.

II. Ressources budgétaires

- 3. Le projet de budget-programme de la Cour pour 2020, tel qu'il est présenté au 12 juillet 2019, demande des crédits d'un montant total de 2 837,0 milliers d'euros au titre du Grand Programme IV (Secrétariat de l'Assemblée des États Parties).
- 4. Les nouveaux besoins en ressources budgétaires, induits par le projet d'examen de la Cour conduit par des experts indépendants, et les travaux du Comité de préparation de l'élection du Procureur, s'élèvent à 479,7 milliers d'euros. Il est proposé que ce montant soit inscrit à un nouveau programme relevant du Grand Programme IV, le Programme 4600 (Organes mandatés par l'Assemblée en 2020), comme le montre le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Ressources additionnelles pour le Programme 4600 (Organes mandatés par l'Assemblée en 2020) (en milliers d'euros)

Grand Programme IV : Programme 4600	Budget proposé pour 2020			
Personnel temporaire pour les réunions	7,1			
Total partiel (autre personnel)	7,1			
Voyages	166,6			
Services contractuels	30,0			
Consultants	276,0			
Total partiel (hors personnel)	472,6			
Total	479,7			

- 5. Le projet d'examen de la Cour conduit par des experts indépendants a été étudié au Bureau et dans ses groupes de travail tout au long de 2019. Les détails le concernant, qui incluent le nom des experts choisis pour le conduire et les modalités de leurs travaux, ont fait l'objet d'échanges de vues approfondis au cours des derniers mois de 2019. Étant donné que la quasi-totalité des aspects de ce processus restaient inconnus à la date de la présentation du budget, y compris la question de savoir s'il aurait lieu, ou non, il n'a pas été possible d'établir des estimations au sujet des ressources requises. Des estimations ont toutefois été établies pour les dépenses lors des échanges de vues tenus au Bureau et dans ses groupes de travail, et la structure finale de l'examen sera soumis à l'approbation de l'Assemblée à sa dix-huitième session.
- Le Comité de préparation de l'élection du Procureur a été concrètement établi par le Bureau le 3 avril 2019, par l'adoption du mandat le concernant¹. Ce mandat prévoit que le Comité facilite la présentation des candidatures et l'élection au siège de Procureur de la Cour. Le Bureau a décidé qu'il nommerait les cinq membres qui composent le Comité, en se basant sur les consultations menées avec les groupes régionaux, et que le Comité serait aidé par un groupe de cinq experts indépendants nommés par le Bureau. Si l'existence du Comité était connue à la date de présentation du budget², l'identité de ses membres et des experts ne l'était pas, et ses besoins réels restaient flous. Depuis qu'ils ont été nommés, ses membres et ses experts ont pu examiner les moyens les plus économiques de s'acquitter de leurs mandats et des obligations fixées par ces derniers. Le 12 septembre 2019, le président du Comité a ainsi soumis une proposition au Bureau, afin d'organiser trois réunions : une réunion de deux jours à La Haye en décembre 2019 pour le groupe d'experts, afin qu'il passe en revue les candidatures reçues, établisse la liste préliminaire des candidats recommandés pour faire l'objet d'entretiens, et propose au Comité les questions à poser aux entretiens ; une réunion de deux jours à New York en février 2020 pour les membres du Comité, afin qu'ils examinent les évaluations conduites par le groupe d'experts, établissent la liste des candidats choisis pour faire l'objet d'entretiens, et définissent les questions et les modalités des entretiens; et une réunion de trois jours à La Haye en avril 2020 pour les membres et le groupe d'experts du Comité, afin qu'ils conduisent les entretiens et dressent la liste des candidats présélectionnés en vue d'être recommandés à l'Assemblée.
- 7. Les dépenses effectuées par le Comité en 2019 ont été imputées au budget du Grand Programme IV, comme le note l'Assemblée à sa dix-septième session³. S'agissant de ses dépenses prévues pour 2020, le Bureau a approuvé⁴ la proposition présentée par le Comité, notamment les estimations de coûts détaillées dans le présent additif au budget.

2 10A2F281119

¹ ICC-ASP/18/INF.2.

² ICC-ASP/18/10, note de bas de page n° 69.

³ ICC-ASP/17/20, partie II, paragraphe 10.

⁴ Décisions du Bureau en date du 17 septembre 2019 disponibles à l'adresse : https://asp.icc-cpi.int/FR_Menus/asp/bureau/decisions/2019/pages/default.aspx.

A. Grand Programme IV – Secrétariat de l'Assemblée des États Parties

- 8. Des crédits d'un montant total de 479,7 milliers d'euros sont demandés au titre du Programme 4600 en 2020.
- 9. Des crédits d'un montant de 435 milliers d'euros sont demandés pour financer les coûts du projet d'examen conduit par des experts indépendants en 2020. Ce montant couvre les frais de voyage, les honoraires de chaque expert et les services contractuels fournis à des fins d'assistance dans le cadre de l'accord en cours d'élaboration avec l'Université de Leyde. Les estimations relatives aux frais de voyage sont présentées sous la forme de moyennes, étant entendu qu'il n'est pas possible de déterminer le lieu d'affectation des experts à ce stade. Une provision pour imprévus a également été comptabilisée en raison de facteurs de coûts inconnus.
- 10. Des crédits d'un montant de 45 milliers d'euros sont demandés pour financer les dépenses du Comité de préparation de l'élection du Procureur en 2020. Ce montant financera les frais de voyage des cinq membres du Comité présents à la réunion de deux jours tenue à New York en février 2020 ; les frais de voyage des cinq membres et des cinq experts indépendants présents à la réunion de trois jours tenue à La Haye en avril 2020 ; ainsi que des services d'interprétation.
- 11. Les frais de voyage couvriront l'achat de billets de classe économique et le montant total ou partiel des indemnités journalières de subsistance (selon que le déplacement est d'une durée inférieure ou supérieure à 60 jours respectivement).

Tableau 2. CPI: Budget proposé pour 2020

		Budget proposé pour 2020 après recommandation du CBF				Budget proposé pour 2020 après	
CPI a	Budget approuvé pour			Écart		recommandation du CBF incluant	
	2019		Additif	Montant	%	l'additif	
Juges	5 662,1	5 516,9	-	(145,2)	(2,6)	5 516,9	
Administrateurs	60 752,2	61 403,7	-	651,5	1,1	61 403,7	
Agents des services généraux	25 356,6	26 082,4	-	725,8	2,9	26 082,4	
Total partiel (fonctionnaires)	86 108,8	87 486,1	-	1 377,3	1,6	87 486,1	
Personnel temporaire	17 126,6	17 194,3	-	67,7	0,4	17 194,3	
Personnel temporaire pour les réunion	s 978,7	276,4	7,1	(695,2)	(71,0)	283,5	
Heures supplémentaires	299,3	223,5	-	(75,8)	(25,3)	223,5	
Total partiel (autre personnel)	18 404,6	17 694,2	7,1	(703,3)	(3,8)	17 701,3	
Voyages	6 152,5	6 165,6	166,6	179,7	2,9	6 332,2	
Représentation	29,0	28,0	-	(1,0)	(3,4)	28,0	
Services contractuels	4 002,9	4 042,7	30,0	69,8	1,7	4 072,7	
Formation	1 000,7	1 045,1	-	44,4	4,4	1 045,1	
Consultants	667,5	407,7	276,0	16,2	2,4	683,7	
Conseils pour la Défense	3 487,8	3 167,5	-	(320,3)	(9,2)	3 167,5	
Conseils pour les victimes	1 101,3	1 300,0	-	198,7	18,0	1 300,0	
Frais généraux de fonctionnement	14 857,3	16 028,9	-	1 171,6	7,9	16 028,9	
Fournitures et accessoires	1 175,5	1 233,7	-	58,2	5,0	1 233,7	
Matériel, dont mobilier	1 900,0	1 376,6	-	(523,4)	(27,5)	1 376,6	
Total partiel (hors personnel)	34 374,5	34 795,8	472,6	893,9	2,6	35 268,4	
Total	144 550,0	145 493,0	479,7	1 422,7	1,0	145 972,7	
Prêt de l'État hôte	3 585,1	3 585,1	-	-	-	3 585,1	
Total (incl. prêt de l'État hôte)	148 135,1	149 078,1	479,7	1 422,7	1,0	149 557,8	

10A2F281119 3

Secrétariat de l'Assemblée des États Parties	Budget approuvé pour 2019	Budget proposé pour 2020 après recommandation du CBF	Écart			Budget proposé pour 2020 après recommandation
			Additif	Montant	%	du CBF incluant l'additif
Juges	-	-	-	-	-	-
Administrateurs	647,7	658,4	-	10,7	1,7	658,4
Agents des services généraux	356,6	372,1	-	15,5	4,3	372,1
Total partiel (fonctionnaires)	1 004,3	1 030,5	-	26,2	2,6	1 030,5
Personnel temporaire	566,3	482,1	-	(84,2)	(14,9)	482,1
Personnel temporaire pour les réunions	s 167,1	87,1	7,1	(72,9)	(43,6)	94,2
Heures supplémentaires	38,0	14,0	-	(24,0)	(63,2)	14,0
Total partiel (autre personnel)	771,4	583,2	7,1	(181,1)	(23,5)	590,3
Voyages	438,9	581,6	166,6	309,3	70,5	748,2
Représentation	7,0	7,0	-	-	-	7,0
Services contractuels	568,7	585,2	30,0	46,5	8,2	615,2
Formation	7,3	7,4	-	0,1	1,4	7,4
Consultants	-	-	276,0	276,0	-	276,0
Conseils pour la Défense	-	-	-	-	-	-
Conseils pour les victimes	-	-	-	-	-	-
Frais généraux de fonctionnement	24,4	22,4	-	(2,0)	(8,2)	22,4
Fournitures et accessoires	14,7	14,7	-	-	-	14,7
Matériel, dont mobilier	5,0	5,0	-	-	-	5,0
Total partiel (hors personnel)	1 066,0	1 223,3	472,6	629,9	59,1	1 695,9
Total	2 841,7	2 837,0	479,7	475,0	16,7	3 316,7
Prêt de l'État hôte	-	-	-	-	-	-
Total (incl. prêt de l'État hôte)	2 841,7	2 837,0	479,7	475,0	16,7	3 316,7

4 10A2F281119

Organes mandatés par l'Assemblée en 2020	Budget	Budget proposé pour 2020 après recommandation du CBF	Écart			Budget proposé pour 2020 après recommandation
	approuvé pour 2019		Additif	Montant	%	du CBF incluant l'additif
Juges	-	-	-	-	-	-
Administrateurs	-	-	-	-	-	-
Agents des services généraux	-	-	-	-	-	-
Total partiel (fonctionnaires)	-	-	-	-	-	-
Personnel temporaire	-	-	-	-	-	-
Personnel temporaire pour les réunion	s -	-	7,1	7,1	-	7,1
Heures supplémentaires	-	-	-	-	-	-
Total partiel (autre personnel)	-	-	7,1	7,1	-	7,1
Voyages	-	-	166,6	166,6	-	166,6
Représentation	-	-	-	-	-	-
Services contractuels	-	-	30,0	30,0	-	30,0
Formation	-	-	-	-	-	-
Consultants	-	-	276,0	276,0	-	276,0
Conseils pour la Défense	-	-	-	-	-	-
Conseils pour les victimes	-	-	-	-	-	-
Frais généraux de fonctionnement	-	-	-	-	-	-
Fournitures et accessoires	-	-	-	-	-	-
Matériel, dont mobilier	-	-	-	-	-	-
Total partiel (hors personnel)	-	-	472,6	472,6	-	472,6
Total	-	-	479,7	479,7	-	479,7
Prêt de l'État hôte	-	-	-	-	-	-
Total (incl. prêt de l'État hôte)	-	-	479,7	479,7	-	479,7

10A2F281119 5